اوطوهول
Auto Hall

- **Avis de convocation aux actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2022**

- **Résultats financiers au 31 décembre 2021**

اوطوهول

Auto Hall

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout
R.C. n°137 à Casablanca

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat,

le mardi 17 mai 2022, à 11 heures,

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Nomination d'administrateur,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2021, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : www.autohall.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS EXERCICE 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
- que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2021, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée,

décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice ……..…….....	Dhs	229 263 337,53
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de …….....	Dhs	279 354,25
forme un total de …….……..……..……	Dhs	229 542 691,78
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende ……..	Dhs	176 030 848,00
au poste autres réserves …….……..……	Dhs	42 000 000,00
au poste report à nouveau …….……..……	Dhs	11 511 843,78
soit un total de …….……..……..……	Dhs	229 542 691,78

A la suite de cette affectation, il sera attribué un dividende de 3,5 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social.

Conformément à l'article 32 des statuts, l'assemblée fixe la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 20 juin 2022.

le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 279 354,25 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 11 511 843,78 dirhams.

Le montants des réserves facultatives d'un montant de 454.402.127,57 dirhams sera augmenté et formera un nouveau solde de 496.402.127,57 dirhams.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Madame Nadia FASSI FEHRI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

SIXIEME RESOLUTION

En conséquence de la cinquième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Abdellatif GUERRAOUI…..……..Président .....……....		2022
Lalla Zoubida EL YACOUBI……..…Administrateur……		2025
Lalla Noufissa EL YACOUBI…….....Administrateur……		2025
Moulay Omar CHERKAOUI…..…….....Administrateur……		2025
Moulay Souleimane CHERKAOUI…….Administrateur……...…….		2025
Monsieur Khalid CHEDDADI……...……Administrateur……		2022
Madame Nadia FASSI FEHRI…….Administrateur indépendant…….		2027
Monsieur Karim GHELLAB……..……...……Administrateur……		2026
Monsieur Mohammed Saad HASSAR ……...……Administrateur……		2025
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH…….....Administrateur indépendant..……		2023
Monsieur M'hamed SAGOU……..Administrateur indépendant..……		2022
La société AMANA,……... ……Administrateur……..……..		2023

représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2021.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'administration

COMMUNICATION FINANCIÈRE

اوطوهول
Auto Hall

COMPTES SOCIAUX

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			Exercice 2020
	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Immobilisation en non valeurs(A)	59 820 733,90	27 137 635,96	32 683 097,94	38 440 304,48
*frais préléminaires	203 943,20	182 672,00	21 271,20	42 542,40
*charges à répartir sur plusieurs exercices	59 616 790,70	26 954 963,96	32 661 826,74	38 397 762,08
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	140 000,00	0,00	140 000,00	1 820 000,00
*immobilisation en recherche et développement	0,00		0,00	1 680 000,00
*brevets,marques,droits et valeurs similaires	0,00		0,00	0,00
*fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (c)	831 394 255,93	431 411 326,18	399 982 929,75	445 882 583,59
*terrains	147 398 889,50		147 398 889,50	179 115 549,50
*constructions	467 704 453,48	325 384 762,28	142 319 691,20	165 185 640,88
*installations techniques,materiel et outillage	51 039 610,50	36 638 090,43	14 401 520,07	13 560 144,17
*matériel de transport	85 235 698,80	21 285 000,34	63 950 698,46	59 065 134,42
*mobilier,materiel de bureau	66 774 323,28	48 103 473,13	18 670 850,15	14 562 879,47
*autresimmobilisations corporelles			0,00	0,00
*immobilisations corporelles en cours	13 241 280,37		13 241 280,37	14 393 235,15
Immobilisations fiancières(D)	792 119 105,00	0,00	792 119 105,00	607 119 105,00
*prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	36 215,00
*autres créances financières				
*titres de participation	792 082 890,00		792 082 890,00	607 082 890,00
*autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion,actif(E)				
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
total I (A+B+C+D+E)	1 683 474 094,83	458 548 962,14	1 224 925 132,69	1 093 261 993,07
Stocks(F)	95 146 699,02	16 105 743,67	79 040 955,35	37 865 778,13
*marchandises	92 356 979,48	16 060 300,78	76 296 678,70	35 201 660,02
*Matières et fournit Consommables				
*produits en cours	2 789 719,54	45 442,89	2 744 276,65	2 664 118,11
*produits intern et prod résid.				
*produits finis				
Créances de l'actif circulant(G)	1 239 472 938,54	70 379 398,48	1 169 093 540,06	1 413 766 306,72
*fournis,débiteurs,avances et acomptes	44 924 013,68		44 924 013,68	25 912 808,13
*clients et comptes rattachés	670 855 474,38	70 379 398,48	600 476 075,90	893 147 376,13
*personnel	5 693 527,88		5 693 527,88	5 719 890,22
*Etat	64 635 565,95		64 635 565,95	77 649 509,25
*comptes associés et sociétés du groupe	430 670 812,78		430 670 812,78	407 047 678,82
*autres débiteurs	10 391 000,00		10 391 000,00	1 000 000,00
*comptes de régularis.Actif	12 302 543,87		12 302 543,87	3 289 044,17
Titres et valeurs de placement (II)			0,00	0,00
Ecarts de conversion,actif(I) (élements circulants)	2 992,00		2 992,00	
total II (F+G+II+I)	1 334 622 629,56	86 485 142,15	1 248 137 487,41	1 451 632 084,85
Trésorerie ,actif				
*chèques et valeurs à encaisser	326 579,93		326 579,93	212 076,67
*banques TG et CP	55 966 569,72		55 966 569,72	111 902 448,14
*caisse,régie d'avance et accréditifs	4 409 830,74		4 409 830,74	4 397 477,19
total III	60 702 980,39	0,00	60 702 980,39	116 512 002,00
total général I+II+III	3 078 799 704,78	545 034 104,29	2 533 765 600,49	2 661 406 079,92

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice 2020
Capitaux propres		
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00
Autres réserves	454 402 127,57	496 402 127,57
Report à nouveau (2)	279 354,25	3 785 705,31
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	229 263 337,53	130 524 496,94
Résultat avant impôts		
total des capitaux propres (A)	1 488 206 194,15	1 434 973 704,62
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementés		
total des capitaux assimilés (B)	0,00	
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
total des dettes de financement (C)	0,00	
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	0,00	
Ecarts de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
total I (A+B+C+D+E)	1 488 206 194,15	1 434 973 704,62
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	294 683 280,90	794 211 467,22
Client créditeurs, avances et acomptes	17 868 658,99	36 548 845,07
Personnel	3 660 692,14	8 108 829,69
Organismes sociaux	9 205 900,77	10 149 081,37
Etat	39 535 855,24	7 364 121,57
Comptes associés et sociétés du groupe	486 815 061,14	114 274 705,99
Autres créances	4 266 020,25	3 554 570,70
Comptes de régularisation passif	89 520 751,91	52 220 753,69
	945 556 221,34	1 026 432 375,30
Autres provisions pour risques et charges (G)	2 992,00	
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (II)	193,00	
total II(F+G+II)	945 559 406,34	1 026 432 375,30
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	100 000 000,00	200 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)		
total III	100 000 000,00	200 000 000,00
total général (I+II+III)	2 533 765 600,49	2 661 406 079,92

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

	opérations propre à l'exercice 1	des exercices précédents 2	totaux de l'exercice 3=1+2	totaux de l'exercice 3=1+2
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	3 666 221 174,08		3 666 221 174,08	3 031 166 711,23
*ventes de biens et services produits	175 717 238,75		175 717 238,75	142 401 871,13
*chiffre d'affaires	3 841 938 412,83	0,00	3 841 938 412,83	3 173 568 582,36
*variation de stocks de produits (+-) (I)			0,00	0,00
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
*subventions d'exploitation			0,00	0,00
*autres produits d'exploitation	3 776 000,00		3 776 000,00	4 031 200,00
*reprises d'exploitation,transfert de charges	3 284 711,44		3 284 711,44	39 969 756,05
total I	3 848 999 124,27	0,00	3 848 999 124,27	3 217 569 538,41
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	3 182 629 734,40	87 182,87	3 182 716 917,27	2 703 493 358,94
*achats consommés(2)de matières et fournitures	41 687 841,34	2 575 141,90	44 262 983,24	31 681 954,35
*autres charges externes	183 048 859,53	482 331,69	183 531 191,22	173 384 323,64
*impots et taxes	11 159 226,57	559 338,84	11 718 565,41	10 088 751,71
*charges de personnel	192 168 251,05	6 398,72	192 174 649,77	160 825 700,13
*autres charges d'exploitation	5 050 961,48		5 050 961,48	3 366 521,65
*dotations d'exploitation	65 574 306,73		65 574 306,73	58 642 789,12
total II	3 681 319 181,10	3 710 394,02	3 685 029 575,12	3 141 483 399,54
résultat d'exploitation (I-II)	167 679 943,17	-3 710 394,02	163 969 549,15	76 086 138,87
produits finaciers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	18 500 000,00		18 500 000,00	16 000 000,00
*gains de change	13 109,05		13 109,05	647 186,41
*interêts et autres produits financiers	9 071 312,45		9 071 312,45	14 729 591,94
*reprises financières ;transferts de charges			0,00	0,00
total IV	27 584 421,50	0,00	27 584 421,50	31 376 778,35
charges financières				
*charges d'interêts	10 098 500,39		10 098 500,39	15 183 026,17
*pertes de change	2 647,99		2 647,99	0,00
*autres charges financières			0,00	0,00
*dotations financières	2 992,00		2 992,00	0,00
total V	10 104 140,38	0,00	10 104 140,38	15 183 026,17
résultat financier (IV-V)	17 480 281,12	0,00	17 480 281,12	16 193 752,18
résultat courant (III+VI)	185 160 224,29	-3 710 394,02	181 449 830,27	92 279 891,05
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	218 396 297,82		218 396 297,82	111 680 283,33
*autres produits non courants	6 902 095,43		6 902 095,43	2 105 844,70
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes;transferts de charges				
total VIII	225 298 393,25	0,00	225 298 393,25	113 786 128,03
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	75 507 750,44		75 507 750,44	12 587 589,75
*subventions accordées			0,00	0,00
*autres charges non courantes	7 550 856,55	0,00	7 550 856,55	4 790 886,39
*dotations non courantes aux amorts. et aux prov.			0,00	0,00
total IX	83 058 606,99	0,00	83 058 606,99	17 378 476,14
résultat non courant (VIII-IX)	142 239 786,26	0,00	142 239 786,26	96 407 651,89
résultat avant impôts (VII+X)	327 400 010,55	(3 710 394,02)	323 689 616,53	188 687 542,94
impôts sur les résultats	94 426 279,00	0,00	94 426 279,00	58 163 046,00
résultat net (XI-XII)	232 973 731,55	(3 710 394,02)	229 263 337,53	130 524 496,94
total des produits (I+IV+VIII)	4 101 881 939,02	0,00	4 101 881 939,02	3 362 732 444,79
total des charges (II+V+IX+XIII)	3 868 908 207,47	3 710 394,02	3 872 618 601,49	3 232 207 947,85
résultat net (total des produits-total des charges)	232 973 731,55	-3 710 394,02	229 263 337,53	130 524 496,94

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		**Ventes de marchandises (en l'etat)**	3 666 221 174,08	3 031 166 711,23
	2	-	**Achats revendus de marchandises**	3 182 716 917,27	2 703 493 358,94
I		=	**MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT**	**483 504 256,81**	**327 673 352,29**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)**	**175 717 238,75**	**142 401 871,13**
	3		Ventes de biens et services produits	175 717 238,75	142 401 871,13
	4		Variation de stocks de produits		
	5		Immobilisations produites par IEse pour elle même		
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)**	**227 794 174,46**	**205 066 277,99**
	6		Achats consommes de matieres et fournitures	44 262 983,24	31 681 954,35
	7		Autres charges externes	183 531 191,22	173 384 323,64
IV		=	**VALEUR AJOUTEE (I+II+III)**	**431 427 321,10**	**265 008 945,43**
	8	+	Subventions d'exploitation		
V	9	-	Impôts et taxes	11 718 565,41	10 088 751,71
	10	-	Charges de personnel	192 174 649,77	160 825 700,13
		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)**	**227 534 105,92**	**94 094 493,59**
	11	+	Autres produits d'exploitation	3 776 000,00	4 031 200,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	5 050 961,48	3 366 521,65
	13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	3 284 711,44	39 969 756,05
	14	-	Dotations d'exploitation	65 574 306,73	58 642 789,12
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**163 969 549,15**	**76 086 138,87**
VII			**RESULTAT FINANCIER**	**17 480 281,12**	**16 193 752,18**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**181 449 830,27**	**92 279 891,05**
IX			**RESULTAT NON COURANT (+ ou -)**	**142 239 786,26**	**96 407 651,89**
	15	-	**Impôts sur les resultats**	94 426 279,00	58 163 046,00
X		=	**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**229 263 337,53**	**130 524 496,94**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**		
			* Benefice +	229 263 337,53	130 524 496,94
			* Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation	60 630 859,28	51 829 449,05
	3	+	Dotations financieres		
	4	+	Dotations non courantes		
	5	-	Reprises d'exploitation		
	6	-	Reprises financieres		
	7	-	Reprises non courantes		
	8	-	Produits des cession des immobilisation	218 396 297,82	111 680 283,33
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cedees	75 507 750,44	12 587 589,75
I			**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)**	147 005 649,43	83 261 252,41
	10	-	Distributions de benefices	176 030 848,00	176 030 848,00
II			**AUTOFINANCEMENT**	-29 025 198,57	-92 769 595,59

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION Acquisition	AUGMENTATION Prod par l'entreprise pour elle même	AUGMENTATION Virement	DIMINUTION Cession	DIMINUTION Retrait	DIMINUTION virement	MONTANT BRUT FIN EXERCIE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**58 818 503,40**	**5 111 685,30**	**0,00**	**4 368 859,40**	**2 868 859,40**	**5 609 454,80**	**0,00**	**59 820 733,90**
* Frais préliminaires	203 943,20							203 943,20
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	58 614 560,20	5 111 685,30		4 368 859,40	2 868 859,40	5 609 454,80		59 616 790,70
* Primes de remboursement obligations								0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)								
								0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 560 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 420 000,00**	**140 000,00**
* Immobilisation en recherche et développement	2 100 000,00						2 100 000,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000,00						1 320 000,00	0,00
* Fonds commercial	140 000,00							140 000,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**866 966 468,77**	**77 690 064,04**	**0,00**	**553 410,00**	**112 313 417,48**	**0,00**	**1 502 269,40**	**831 394 255,93**
* Terrains	179 115 549,50	50 000,00			31 766 660,00			147 398 889,50
* Constructions	480 003 125,24	4 239 032,68			16 537 704,44			467 704 453,48
* Installations techniques, matériel et outillage	47 157 556,68	3 882 053,82						51 039 610,50
* Matériel de transport	88 030 496,73	57 570 084,71			60 364 882,64			85 235 698,80
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	58 266 505,47	7 954 407,81		553 410,00				66 774 323,28
* Autres immobilisations corporelles Informatique	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	14 393 235,15	3 994 485,02			3 644 170,40		1 502 269,40	13 241 280,37
*Materiel informatique								0,00
TOTAL GENERAL	**929 344 972,17**	**82 801 749,34**	**0,00**	**4 922 269,40**	**115 182 276,88**	**5 609 454,80**	**4 922 269,40**	**891 354 989,83**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I -synthèse des masses du bilan

Masses	exercice a	exercice b	variation a - b emplois c	variation a - b ressources d
financement permanent	1 488 206 194,15	1 434 973 704,62		53 232 489,53
Moins actif Immobilisé	1 224 925 132,69	1 093 261 993,07	131 663 139,62	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONELS (1-2) (A)	263 281 061,46	341 711 711,55	78 430 650,09	
actif circulant	1 248 137 487,41	1 451 632 084,85		203 494 597,44
moins passif circulant	945 559 406,34	1 026 432 375,30	80 872 968,96	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	302 578 081,07	425 199 709,55		122 621 628,48
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	(39 297 019,61)	(83 487 998,00)	44 190 978,39	

II -emplois et ressources

I- RESOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	(29 025 198,57)	0,00	(92 769 595,59)
*capacité d'autofinancement		147 005 649,43		83 261 252,41
*distributions de bénéfices		176 030 848,00		176 030 848,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	218 396 297,82	0,00	111 680 283,33
*cessions d'immobilisations incorporelles.				
*cessions d'immobilisations corporelles.		218 396 297,82		111 680 283,33
*cessions d'immobilisations financières				
*récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
*augmentations de capital,apports				
*subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembours)				
total I :ressources stables (A+B+C+D)	0,00	189 371 099,25		18 910 687,74
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*acquisition et augmentaions d'immobilisation E	262 690 064,04	0,00	106 252 444,55	0,00
*acquisition d'immobilisations incorporelles			2 100 000,00	
*acquisition d'immobilisations corporelles	77 690 064,04		54 152 444,55	
*acquisition d'immobilisations financières	185 000 000,00		50 000 000,00	
*augment.des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)	5 111 685,30		40 859 607,86	
total II :emplois stables (E+F+G+H)	267 801 749,34	0,00	147 112 052,41	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		122 621 628,48		75 880 607,04
IV -VARIATION DE LA TRESORERIE	44 190 978,39	0,00		52 320 757,63
TOTAL GLOBAL	311 992 727,73	311 992 727,73	147 112 052,41	147 112 052,41

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**20 378 198,92**	**12 172 825,93**	**5 413 388,89**	**27 137 635,96**
* Frais préliminaires	161 400,80	21 271,20		**182 672,00**
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 216 798,12	12 151 554,73	5 413 388,89	**26 954 963,96**
* Primes de remboursement obligations				**0,00**
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS(ajout)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 740 000,00**	**0,00**	**1 740 000,00**	**0,00**
				0,00
* Immobilisation en recherche et développement	420 000,00	0,00	420 000,00	**0,00**
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000,00	0,00	1 320 000,00	**0,00**
* Fonds commercial				**0,00**
* Autres immobilisations incorporelles				**0,00**
				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**421 083 885,18**	**48 458 033,35**	**38 130 592,35**	**431 411 326,18**
				0,00
* Terrains				**0,00**
* Constructions	314 817 484,36	18 231 392,37	7 664 114,45	**325 384 762,28**
* Installations techniques, matériel et outillage	33 597 412,51	3 040 677,92		**36 638 090,43**
* Matériel de transport	28 965 362,31	22 786 115,93	30 466 477,90	**21 285 000,34**
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	43 703 626,00	4 399 847,13		**48 103 473,13**
* Autres immobilisations corporelles				**0,00**
* Immobilisations corporelles en cours				**0,00**
TOTAL GENERAL	**443 202 084,10**	**60 630 859,28**	**45 283 981,24**	**458 548 962,14**

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
***Avals et cautions**	**27 003 574,00**	**21 349 574,00**
- Cautions provisoires	9 557 914,00	4 002 000,00
- Cautions définitives	4 200 660,00	3 487 660,00
- Retenues de garanties	7 741 000,00	5 648 000,00
- Cautions étrangères	4 156 000,00	4 279 000,00
- Cautions diverses	1 348 000,00	3 932 914,00
***Autres engagements donnés**	-	
- Autres cautions	**45 000 000 Euro**	**45 000 000 Euro**
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	**27 003 574,00**	**21 349 574,00**
	45 000 000 Euro	**45 000 000 Euro**
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	**45 000 000 Euro**	**45 000 000 Euro**
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions marchandises	200 000 000,00	200 000 000,00
TOTAL	**200 000 000,00**	**200 000 000,00**

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS d'exploitation	DOTATIONS financières	DOTATIONS Non courantes	REPRISES d'exploitation	REPRISES financières	REPRISES Non courantes	Montant fin exercice
1. Provisions pour dépréciation de l'actif imobilisé								0,00
2. Provisions réglementées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges								0,00
SOUS TOTAL (A)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorie)	83 433 409,07	4 943 447,45			1 891 714,37			86 485 142,15
5. Autres Provisions pour risques et charges			2 992,00					2 992,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorie								0,00
SOUS TOTAL (B)	**83 433 409,07**	**4 943 447,45**	**2 992,00**	**0,00**	**1 891 714,37**	**0,00**	**0,00**	**86 488 134,15**
TOTAL (A + B)	**83 433 409,07**	**4 943 447,45**	**2 992,00**	**0,00**	**1 891 714,37**	**0,00**	**0,00**	**86 488 134,15**

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature [1]	Date et lieu d'inscription	Objet [1][2]	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
*** Sûretés données**					
*** Sûretés reçues**					
- Ets CHOUAY	300 000,00	Hypothèque			
- MACHKOUR MOHAMED	790 468,00	Saisie			
- EDDLYMY HAMID	21 682 942,23	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- IZZARZAR NABIL	2 576 483,88	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,78	Saisie			

[1] Gage : 1-Hypothèse : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)
[2] préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associées, membres du personnel)
[3] préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs (sûretés reçues)

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	
*marchandises III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	EXERCICE DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCEMENT ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	
II - Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émetrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS		50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2021	58 286 362,91	3 751 314,91	1 500 000,00
SCAMA		200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2021	231 160 935,51	15 671 268,87	10 400 000,00
SOMMA		91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2021	90 844 836,78	449 996,23	
SM2A		150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2021	162 015 056,62	9 173 654,68	6 000 000,00
LEADER LOCATION		20 000 000,00	99,99	19 999 500,00	19 999 500,00	31/12/2021	18 920 721,58	5 057 864,22	
AUTO HALL.COM		500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2021	1 365 705,64	761 675,09	600 000,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS		100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2021	107 997 113,62	6 634 192,61	
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPPEMENT		10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2021	10 580 996,51	327 046,51	
AUTO HALL IMMOBILIER		100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2021	68 361 434,62	-11 212 788,68	
SMVN		100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2021	94 054 235,52	6 354 941,46	
AFRICA MOTORS		50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2021	53 627 093,27	4 846 125,75	
AUTO HALL OCCASION		10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2021	6 217 615,40	2 203,60	
LEADER LOCATION CAMION		5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	31/12/2021	5 009 966,01	43 566,01	
AUTO HALL LUXURY		32 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2021	7 765 357,27	-4 424 984,51	
AUTRES				34 590,00	34 590,00				
TOTAL				**792 082 890,00**	**792 082 890,00**				**18 500 000,00**

ETAT B6: TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organi.publics	Montants sur les entreprises liéée	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**36 215,00**							
. Prêts Immobilisés	36 215,00							
. Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 239 472 938,54**	**20 059 004,38**	**1 098 523 936,68**	**120 889 997,48**	**-**	**64 635 565,95**	**643 265 437,56**	**22 557 715,67**
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	44 924 013,68		44 664 645,98	259 367,70			44 664 645,98	
. Clients et comptes rattachés	670 855 474,38	20 059 004,38	530 706 888,04	120 089 581,96			156 764 084,33	22 557 715,67
. Personnel	5 693 527,88		5 693 527,88					
. Etat	64 635 565,95		64 635 565,95			64 635 565,95		
. Comptes d'associés&Stés du groupe	430 670 812,78		430 670 812,78				430 670 812,78	
. Autres débiteurs	10 391 000,00		10 391 000,00					
. Comptes de régularisation-Actif	12 302 543,87		11 761 496,05	541 047,82			11 165 894,47	

ETAT B7: TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organi.publics	Montants sur les entreprises liéée	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
. Emprunts obligataires								
. Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	**945 556 221,34**	**6 677 962,74**	**926 034 129,27**	**12 844 129,33**	**1 183 217,26**	**48 741 756,01**	**736 005 956,96**	**7 527 961,51**
. Fournisseurs et comptes rattachés	294 683 280,90	6 677 962,74	277 435 526,11	10 569 792,05	1 183 217,26		245 526 446,82	7 527 961,51
. Clients créditeurs, avances et acomptes	17 868 658,99		15 594 321,71	2 274 337,28			3 664 449,00	
. Personnel	3 660 692,14		3 660 692,14					
. Organismes sociaux	9 205 900,77		9 205 900,77			9 205 900,77		
. Etat	39 535 855,24		39 535 855,24			39 535 855,24		
. Comptes d'associés et sociétés du groupe	486 815 061,14		486 815 061,14				486 815 061,14	
. Autres créanciers	4 266 020,25		4 266 020,25					
. Comptes de régularisation - Passif	89 520 751,91		89 520 751,91					

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

mazars
101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC).Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 488 206 194 MAD dont un bénéfice net de 229 263 338 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances clients s'élève à 600 476 KMAD représentant 24% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2021, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2021 à l'acquisition à hauteur de 100% de la société Auto Hall Luxury Motors pour une valeur globale de 30 000 KMAD et à la création des sociétés Auto Hall Occasion et Leader Location Camion pour un capital respectivement de 10 000 KMAD et 5 000 KMAD.

Casablanca, le 13 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 44 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calavon
20360 - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane LOUKILI
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

اوطوهول

Auto Hall

COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptés par la commission européenne.

Sociétés	Activité
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Case, Belaz et autres.
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur
Auto Hall.com'	Société de communication
SMAA	Importation et commercialisation des véhicules de marque Opel
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan
Africa Motors	Importation et Commercialisation de véhicules de marque DFSK
Leader Location Camions	Location longue durée de camions>3,5t,
Auto Hall Luxyry Motors	Importation et commercialisation des véhicules de marque Maserati

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2021

En MAD

ACTIF	31-déc-21	31-déc-20
Goodwill	22 148 218,93	0,00
Immobilisations incorporelles	55 456 900,00	49 540 000,00
Immobilisations corporelles	1 715 904 354,92	1 632 704 024,03
Autres Instruments Financiers	576 396,03	49 315,00
Impôts différés Actif	31 640 860,97	31 510 643,78
Actifs non courants	**1 825 726 730,84**	**1 713 803 982,81**
Stocks	819 076 633,90	912 862 631,27
Comptes Clients	647 410 533,83	1 058 199 629,41
Autres créances d'exploitation	308 937 691,13	290 089 418,90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 267 171,61	172 155 730,26
Actifs courants	**1 882 692 030,47**	**2 433 307 409,84**
Total Actif	**3 708 418 761,31**	**4 147 111 392,65**

PASSIF	31-déc-21	31-déc-20
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	758 328 042,66	790 761 214,16
Résultats consolidés de l'exercice	264 072 991,51	144 273 236,20
Capitaux propres part groupe	1 776 367 880,97	1 689 001 297,16
Capitaux propres	**1 776 367 880,97**	**1 689 001 297,16**
Autres passifs non courants	308 896 501,35	365 592 181,66
Impôts différés Passif	109 207 314,03	92 565 772,01
Passifs non courants	**2 194 471 696,35**	**2 147 159 250,83**

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31-déc-21	31-déc-20
Chiffre d'affaires	5 084 338 394,68	3 947 784 392,06
Coût des biens vendus	4 174 269 532,66	3 235 826 586,31
Charges externes	137 470 651,16	129 888 099,61
Charges de personnel	266 950 627,73	225 376 309,25
Impôts et taxes	22 553 503,87	20 854 365,62
Dotations d'exploitations	185 346 849,60	173 640 083,99
Reprises d'exploitations	19 120 973,60	13 481 223,77
Autres produits	296 839 802,92	177 332 461,07
Autres charges	153 993 216,80	57 748 396,06
RESULTAT OPERATIONNEL	**459 714 789,38**	**295 264 236,06**
Produits financiers	14 755 283,31	18 010 229,95
Charges financières	71 035 884,65	88 808 173,64
RESULTAT FINANCIER	**-56 280 601,34**	**-70 797 943,69**
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	**403 434 188,04**	**224 466 292,37**
Charges d'impôt	**139 361 196,53**	**80 193 056,17**
- Impôt exigible	122 094 584,74	84 146 718,00
- Impôt différé	17 266 611,79	-3 953 661,83
RESULTAT NET CONSOLIDE	**264 072 991,51**	**144 273 236,20**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2021

	31-déc-21	31-déc-20
Flux de trésorerie d'exploitation	**1 664 326**	**1 184 255**
Résultat net consolidé	264 073	144 273
Dotations aux amortissements	165 109	117 789
Elimination des impôts différés	17 267	(3 954)
produits de cession des immobilisations corporelles	294 617	171 684
VNC sur cession d'actifs	118 166	33 742
Variation du besoin en fond de roulement	750 195	643 549
Autres produits/charges non encaissables	673	9 094
Coût de l'endettement	54 226	68 079
Flux de trésorerie d'investissement	**(691 274)**	**(418 366)**
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	(378 848)	(246 682)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(294 617)	(171 684)
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	(17 809)	
Flux de trésorerie de financement	**(287 468)**	**(302 684)**
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(176 031)
Dividendes convertis en actions		-
Remboursement des dettes de financement	(57 369)	(57 746)
Coût de l'endettement	(54 226)	(68 079)
Autres	158	(828)
Variation de trésorerie nette	**685 584**	**463 206**
Trésorerie d'ouverture	(1 227 016)	(1 690 222)
Trésorerie de clôture	**(541 432)**	**(1 227 016)**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	**502 945**	**251 022**	**790 761**	**144 273**	**1 689 001**		**1 689 001**
Dividendes			**(176 031)**		**(176 031)**		**(176 031)**
Affectation de résultat			**144 273**	**(144 273)**	**-**		**-**
Résultat net de l'exercice				**264 073**	**264 073**		**264 073**
Autres Mouvements sur les capitaux propres			**(675)**		**(675)**		**(675)**
Capitaux propres au 31 décembre 2021	**502 945**	**251 022**	**758 328**	**264 073**	**1 776 368**		**1 776 368**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 776 368 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 264 073 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances clients s'élève à 647 411 KMAD représentant 17% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2021, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
  nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 13 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 20 98 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calavon
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane EQUIRIZ
Associé